

Aly y. ZAYOUR

Psycho – Politique du Foyer

Ou

Avicenne entre Bryson et

Saint Thomas

I- Gouvernement de la femme ou Rapports de " coopération " dans la vie conjugale

.

II- Servitude et Sagesse ou Rapports de "contrainte " .

I- Gouvernement de la femme ou Rapports de " coopération " dans la vie conjugale

I- Le "gouvernement" (*siyasa*) domestique étudie les règles de la fondation de la demeure idéale et l'organisations des relations et des affaires du groupe social qui y réside. Le gouvernement de la femme y énonce les directives destinées à mettre cohérence, unité et harmonie dans la famille et à établir des relations vertueuses entre l'époux et l'épouse .

Tout d'abord, le gouvernement de la femme ou le "régime politique domestique" qui s'occupe de l'épouse, trouve son principe fondamental dans le pouvoir et la prééminence du mari considéré comme chef de la demeure et "pasteur" unique du groupe social qui lui appartient. Ce

pouvoir du père vient de ses activités économiques et de ce qu'il pourvoit seul à la subsistance de la petite société que constitue son foyer. Nous avons déjà vu que l'homme, par ses activités économiques et dans la recherche de sa nourriture (*qût*), diffère de l'animal en tant qu'il peut se détacher de l'emprise de ses besoins pour avoir le temps de penser à autre chose qu'à sa propre nourriture. Raison d'être de la fondation des maisons, celle – ci est susceptible d'être réservée et conservée; d'autre part, grâce à cette faculté de penser et de prévoir qui le distingue de l'animal, l'homme se rend compte de la nécessité et de l'utilité d'emmagasiner des provisions. D'où le besoin d'un gardien qui soit fidèle et loyal. L'homme ne peut pas être, lui-même, ce gardien; cela l'obligerait à rester dans sa maison jusqu'à l'épuisement des produits entassés, après quoi il devrait rechercher une nouvelle quantité de denrées qui ne tarderaient pas à être consommées, elles aussi, et ainsi de suite... L'être humain retomberait ainsi dans une condition proprement animale, ce qui est absurde et incompatible avec sa nature. Il s'ensuit que le gardien convenable ne peut être qu'un être jouissant de la confiance du pourvoyeur. Ce rôle convient parfaitement à la femme; d'où la nécessité d'une épouse

qui, dans la demeure, joue le rôle de protecteur loyal et sincère des biens et des gains du mari.

La nourriture est donc la cause première qui détermine le mariage, le principe fondamental de la constitution de la famille. Après le mariage le nombre des membres du groupe s'accroît, ses besoins en provision s'intensifient et se multiplient de plus en plus. Par suite, la situation domestique se complique: d'un côté, on assiste à la croissance des habitants de la demeure et, d'autre part, il faut pourvoir à leurs besoins de plus en plus grands.

Ce petit groupe social constitue un peuple à gouverner, un "cité" en miniature à diriger avec prudence, clairvoyance et dextérité. Roi ou plébéien, l'homme est invité à exercer cette fonction comparable à celle que joue le pasteur vis-à-vis de son troupeau. Le berger, comme nous l'avons déjà vu, se charge de bien mener ses bêtes vers les pâturages convenables, de les protéger contre les animaux féroces, le vol, les fléaux de la nature et de leur choisir des lieux propices. Pareillement, le père a le devoir de bien diriger son peuple, de favoriser tout ce qui est nécessaire à son bonheur, à son développement et à son meilleur épanouissement.

II- les idées domestiques du moraliste arabo - musulman, en tant que réflexions impératives, reposent sur des constructions psychologiques et des analyses générales de la nature humaine. C'est ainsi que le gouvernement à observer vis-à-vis de l'épouse repose sur une conception de l'ipséité de la femme , de ses facultés , et , d'autre part, des fonctions à assurer dans la maison.

La femme est inférieure à l'homme: elle est d'intelligence médiocre, ses capacités mentales sont plus faibles que celles de l'homme; elle est très sensible et toujours prompte à la colère et aux passions. Ces vue a font écho à celle de Platon qui n'a pas dit beaucoup de bien de la femme dans le **Timée** et qui remerciait les dieux de ne l'avoir crée ni esclave ni femme. Aristote, après lui, dit que la femme est peu digne de confiance, qu'elle est un être passif, prompt aux larmes, assez porté à l'envie et accessible à la pitié. De son côté, notre moraliste, en révélant que la femme est plus prompte aux émotions, qu'elle est guidée par ses sentiments ou qu'elle est même d'intelligence débile, se rapproche de quelques philosophes modernes comme Schopenhauer, par exemple, qui prétend que la femme est un scandale , qu'elle est très inférieure à l'homme et que son esprit n'est ni aigu ni élevé.

La psychologie a mis en lumière l'émotivité de la femme signalée par les anciens; les femmes, disait Heymans, "réagissent émotivement à des excitations beaucoup plus faibles et aux mêmes excitations par des émotions beaucoup plus fortes que les hommes". En d'autres termes, la psychologie a montré que l'émotivité est plus élevée chez la femme et que son activité "est déterminée principalement par les sentiments".

Ajoutons encore qu'Avicenne par exemple parle d'une différence de degré entre la psychologie de la femme et celle de l'homme, insiste de plus, sur les caprices de la première, ses vellétés, ses indécisions, sa frivolité et sa faiblesse intellectuelle. Quoiqu'il en soit de cette prétendue différence psychologique entre les deux sexes, il construit sa conception de la femme et de ses fonctions dans la maison .

III- La femme tient à l'intérieur de son foyer une place capitale. Lui impose un grand nombre d'obligations morales et de fonctions diverses dérivant de sa nature propre, et du rôle qu'elle devrait jouer comme associée légitime de son mari dans tout ce qu'il possède et intimement liée à lui sous toutes sortes de rapports.

Tout d'abord, la femme doit s'appliquer à dissiper les chagrins et les soucis de son mari; par sa bienveillance, son aménité, sa bonne humeur et ses caresses, elle doit favoriser une ambiance de détente dans la maison. Le principal devoir qui lui incombe est d'obéir à son mari et d'être à son service. A l'égard de son foyer, dont elle est la copropriétaire, la femme doit gérer convenablement ses affaires et s'appliquer loyalement à la bonne administration de *l'oïkos* en général. Elle est –là-dessus, comme l'avait noté le Premier Maître, "la maîtresse des affaires intérieures de la maison". Les devoirs économiques de la femme consistent *grosso modo* à bien régler les dépenses de la maison et faire fructifier l'argent de son mari par sa bonne gestion et sa sagesse. C'est là encore une idée d'Aristote qui affirme que la bonne épouse "réglera les dépenses et les frais des réjouissances permises par son mari". Une autre fonction de la femme, c'est de participer à l'administration des serviteurs qui font partie du foyer. La fonction la plus importante qu'il lui confère est la charge d'instruire les enfants, avec la collaboration de son époux. Mais, en contrepartie, elle est exempte de tout travail lucratif en vue de participer aux frais du ménage.

Comme on vient de le voir, notre penseur octroie à la femme des pouvoirs multiples: il l'autorise à coopérer avec son mari à la gestion du foyer, à l'éducation des enfants et, somme toute, à être la maîtresse des affaires intérieures de la maison.

IV- Toute femme n'est pas capable de devenir une bonne épouse: il y en de mauvaises comme les femmes esclaves qui étaient considérées à l'époque comme déshonnêtes et débauchées . Une bonne épouse serait une femme sage pieuse, taciturne, obéissante, amène et même intelligente. De plus , une femme noble devrait être sérieuse, loyale, capable de procréer, bienveillante à l'égard de sa progéniture, conseillère de son mari etc...

La conduite à suivre vis – à- vis de la femme constitue la deuxième étape du gouvernement domestique. Après la politique des dépenses et du revenu, l'homme, dans la théorie arabe, passe à celle de la protectrice de la demeure, de sa copropriétaire et maîtresse intérieure. Pour réaliser cette politique idéale envers son épouse, l'homme doit suivre ces trois principes fondamentaux: se faire respecter et même un peu redouter par sa femme, et en contre- partie lui

rendre hommage et occuper son esprit à des sujets intéressants.

1- Respect imposé par l'homme

Le principe fondamental de cette politique réside en ce que le philosophe arabo- musulman appelle le "respect imposant" du mari dans la demeure. Ainsi, celui qui inspire à sa femme un sentiment de respect mêlé de crainte peut aisément la dompter, la bien gouverner et rester le seul vrai maître. Tel est le support principal du pouvoir marital, la base de la meilleure organisation des rapports entre époux et épouse. Ce sentiment remplace tout sans jamais pouvoir être remplacé.

Si le mari n'est pas respecté, la situation devient critique: la femme devient la gérante autoritaire et la maîtresse absolue de toutes les affaires de la maison; elle devient, par surcroît, impérative et impose ses commandements à son mari qui doit, par la suite, en

supporter les pires conséquences. Bref, selon cette théorie, tout est mauvais dans une maison où la femme commande et où le mari obtempère humblement. Il faut donc qu'il existe un respect rempli de crainte qui reflète nettement la supériorité du mari et son rôle de maître dans la direction des affaires du patrimoine. Ce sentiment consiste, surtout, en ce que le mari respecte lui-même sa propre personnalité, maintienne intacte sa dignité, évite tout ce qui pourrait porter atteinte à son honneur, tienne ses engagements, exécute ses promesses et ses menaces et, enfin, vénère sa religion et la défende .

2- Respect de la personnalité de l'épouse

En contrepartie, le mari doit rendre ses hommages à sa femme et, en plus, laisser paraître sa personnalité et la respecter. Ce deuxième principe est, lui aussi, fondamental et nécessaire à une politique idéale du mari vis-à-vis de sa femme. Celle – ci constatera alors qu'elle est objet de considération et souhaitera que de tels sentiments et une telle attitude de son mari se maintiennent envers elle. C'est ce qui la poussera à faire preuve d'obéissance, de souplesse

et de loyauté ce que le mari ne pourrait obtenir par la contrainte. Alors s'établiront des rapports de compréhension entre les deux conjoints; la femme veillera plus diligemment aux affaires de sa maison et s'intéressera davantage aux soucis de son époux. En somme, le mari respectera sa femme et l'honorera par l'observance des règles suivantes:

a) **Veiller à la bonne tenue de sa femme:** le mari doit vêtir sa femme convenablement, car la bonne tenue est signe de noblesse ou, en général, du rang social de l'époux. L'épouse reflète la classe sociale, l'aisance et la dignité de celui-ci.

b) **Voiler la femme:** Celle – ci doit " serrer sur elle son voile" et vivre même comme une recluse. Ne pas voiler son épouse est, selon l'ancien moraliste arabo-musulman , signe de dépravation et de dégradation sociale . C'est que le port du voile indique la noblesse, le rang de la femme et, par le fait même, de son mari.

Tenir la femme voilée, comme le préconise le penseur arabe ainsi que le Coran est peut- être chez lui une réaction devant les aberrations morales de cette époque où, selon certains, les femmes esclaves très nombreuses, provoquèrent la méfiance des gens honnêtes. Au vrai, le voile est un fait

ethnographique général, il se base sur une idée mythico-religieuse. On en fait ici, comme chez certains peuples primitifs, un témoignage de noblesse et de grandeur. Certains Arabes, les "Voilés", ont mis ainsi en échec les mauvais esprits. Enfin, à l'époque antéislamique, le voile, décerné dans le sanctuaire de la Ka'ba aux jeunes filles parvenues à l'âge de la puberté, indique que celles-ci sont devenues **Tabou** et qu'on doit leur imposer la claustration. Le voile est ainsi une sorte de réclusion imposée en vue d'écarter la crainte qu'inspiraient à l'Arabe les menstrues et, en général, la menstruation de la femme. Il est donc un facteur de sécurité et de défense vis-à-vis du sang et du tabou . L'Islam n'a pas aboli la coutume de porter le voile et n'a guère échappé, dans ses pratiques rituelles, aux "peurs" inspirées par le sang de la menstruation.

c) **Ne pas provoquer la jalousie de l'épouse** : par là l'homme reste toujours à l'aise avec sa femme, conserve intact leur bonheur commun et se montre fidèle envers elle. Cette idée rappelle bien celle du Stagirite pour qui "le plus grand honneur qui puisse échoir à une femme vertueuse, c'est de voir son mari observer à son égard la fidélité, et ne montrer de préférence envers aucune autre".

3 – Occuper son esprit par des faits intéressants

L'occupation de l'esprit par des affaires sérieuses ne laissera place à aucune pensée futile et préservera l'épouse des vices et des conséquences néfastes de l'oisiveté. Une femme dont l'esprit est occupé de problèmes familiaux, comme l'éducation de ses enfants ou les soucis économiques de sa maison, ne vaquera pas à sa toilette, laissera de côté tout ce qui ne concerne pas sa son intérieur et, ce qui est le plus important aux yeux, ne s'exhibera pas devant les hommes.

Il est juste de noter ici que notre moraliste se montre, dans certaines de ses vues, psychologue prisé en accord avec les recherches contemporaines qui mettent en lumière qu'un individu dont le champ de conscience est absorbé par des problèmes sérieux, manifeste peu d'intérêt aux plaisirs charnels et aux pensées lascives.

VI- A notre sens, l'enseignement musulman qui veut enfermer la femme, tourner son attention vers les affaires intérieures du foyer et vers ses devoirs vis - à - vis de son mari, de ses enfants, de l'administration de l'argent, etc..., reflète un souci profond de réforme sociale et de la condition de la femme à cette époque. Pour lui, en effet,

cette réforme pourrait se réaliser par un retour aux prescriptions religieuses- au sujet de la claustration et du voile de la femme, par exemple – par le renforcement du pouvoir marital et de la fidélité de l'épouse à ses obligations, par le respect mutuel, le respect de soi-même et la fidélité conjugale des époux .

A bien considérer cette théorie sur la "réforme " de la condition de la femme, ses fonctions et ses obligations, ce moraliste se révèle comme un précurseur musulman du "féminisme", un partisan des droits de la femme bien avant Âmirî ou I. Rushd. C'est parce que la femme est le symbole de la valeur sociale et morale du mari, que celui-ci doit se préoccuper de la bien vêtir, de la voiler et de lui montrer fidélité et estime.

Il est vrai que cette pensée fut influencée, dans une certaine mesure, par des vues pessimistes et sombres sur la femme. Mais, en général, pour lui, la femme exerce une fonction primordiale dans la maison et possède des qualités de haute valeur, comme nous l'avons déjà vu, bien qu'elle soit, à ses yeux, émotive et encline à obéir aux sentiments.

Il ne dit rien de l'éducation des femmes, contrairement à Platon, par exemple, qui voulait qu'on leur donnât la

même éducation qu'aux hommes. Mais en tenant compte du champ social des idées d'Avicenne, par exemple, nous pouvons regarder quelques-unes de ses vues comme progressistes, relativement à son temps. Peut-être avait-il présent à l'esprit l'influence de la mère du prince Majd ad-Dawla qui participa largement au pouvoir. Cependant, la mauvaise réputation des femmes –esclaves, l'a poussé à quelques unes de ses conceptions de la mauvaise femme, qui méconnaît la religion, la pudeur, l'intelligence etc...

Peu nombreux furent les penseurs musulmans qui considèrent la femme comme un objet, un "ça"; elle fut quelquefois considérée comme une personne ou un sujet, un "toi". Ces penseurs furent obsédés par la crainte de l'infidélité de la femme; comme on le décèle, par exemple, à travers la lecture de Ghazâlî dont l'esprit fut hanté, obnubilé même, par la peur de la fornication et, au fond, de la femme. En général, cette dernière n'est pas, dans la civilisation arabo-musulmane, un être tabou: il n'est pas sacrilège et interdit de la toucher.

Ce penseur reste un esprit relativement ouvert qui accorde nombre de devoirs et de tâches nobles à la femme et lui offre une condition décente et favorable. Il la favorise

beaucoup plus que Ghazâlî, par exemple, qui compilait toutes sortes d'anecdotes montrant la femme sous les traits du porc, du scorpion, du singe, du chien, de la souris, du renard, du caméléon etc... D'ailleurs, Ghâzâlî semble emprunter à Avicenne ses idées sur le choix de la femme qui doit être vertueuse, fidèle, croyante, capable de procréer. Il s'ensuit qu'Avicenne nous apparaît comme un partisan modéré du "féminisme" et, par son attachement au voile, d'une attitude de chasteté et d'honnêteté de la femme. Quoiqu'il en soit, les vues avicenniennes sur ce sujet témoignent d'une juste mesure entre la liberté totale de la femme esclave et la soumission aveugle de la femme de condition libre à son mari. Il est à remarquer que cet auteur, sous l'influence des ses inspirateurs Bryson et Thémistius, et même de sa propre expérience personnelle, est ici en faveur de la famille monogamique et esquisse un comportement – type pouvant s'appliquer seulement à une seule épouse et jamais à plusieurs.

La théorie philosophique d'Avicenne enseigne que la maison, le mariage et la famille ont pour origine des facteurs économiques comme la recherche de la nourriture et la nécessité de protéger les provisions ... L'activité économique de l'époux est ici exclusive: elle présente une

explication moniste de l'évolution humaine, et elle constitue ainsi l'infrastructure sur laquelle repose les institutions familiales et sociales les plus diverses.

Nous n'avons pas ici à discuter cette conception étroite de l'évolution humaine. Le mariage, par exemple, n'était pas l'acte constitutif de la famille dans le passé; il ne s'explique pas par des besoins économiques comme la nécessité dans la demeure d'un être qui sauvegarde les provisions recherchées par le mâle. Au plus, il faut noter que le père n'a pas eu un rôle géniteur dans le passé mais, plutôt, un rôle social. La sociologie domestique a montré même que dans certaines civilisations, la société ou la tribu existait avant le groupe conjugal. D'autre part, la théorie arabo-musulmane se présente comme déductive, comme une construction à priori. Le choix de la femme pour les raisons présentées plus haut, pourrait être, parfois et dans des cas assez restreints, admis aujourd'hui, mais non dans le passé lointain. Car le mariage, pour des raisons économiques, suppose une conscience réfléchie, une individualisation de l'être humain, une intelligence et une prévoyance. Ce n'était pas le cas pour l'homme à l'origine de son histoire. De toute façon, la morale, dans cette théorie, enseigne, à propos de

son système pédagogique, qu'il faut se marier pour des raisons morales, religieuses et pour la perpétuité de l'espèce.

Nous devons nous interroger maintenant sur la genèse de cette théorie déjà exposée sur la femme et ses fonctions. D'abord, c'est Fârâbî qui a été, croit – on généralement, l'inspirateur d'Avicenne. Le Second Maître pour des raisons personnelles, n'a guère parlé de la politique de la femme. Cependant, il a affirmé péremptoirement que l'obéissance du mari à son épouse était humiliante et pouvait avoir des conséquences catastrophiques. La source d'Avicenne ne se trouve donc pas dans les écrits de Fârâbî. Les origines de sa pensée plongent leurs racines dans les écrits hellénistiques (de Bryson et de Thémistius) où puisa également Fârâbî. C'est ce qui apparaît dans les propos d'Avicenne sur la constitution de la famille, sur le rôle de la femme et sur quelques-uns de ses devoirs. Ils présentent une grande ressemblance avec l'enseignement traditionnel. Signalons ensuite qu'à ce même enseignement s'accordent les vues de presque tous les penseurs médiévaux sur la prééminence et l'autorité supérieure du mari, sur le devoir de l'époux de travailler et de dépenser pour la femme. Sur les attitudes que celle – ci devrait adopter vis-à-vis de son mari et, en général, sur le statut de la femme qui est inférieur à celui de

l'homme ... Il est même assez intéressant de remarquer que tout ce que Saint Paul avait dit sur la tenue des femmes, le silence qu'elles devaient observer dans les assemblées, leur réclusion, leur voile (il avait demandé le voile pour la prière dans les assemblées), se rapproche beaucoup de ces directives.

II – Servitude et Sagesse ou Rapports de " contrainte "

I- Il est connu que l'alimentation a été à l'origine de la constitution du groupe conjugal selon l'ancienne théorie philosophique arabo – musulmane. Celle – ci enseigne également qu'une fois ce groupe constitué, l'homme éprouve des besoins économiques de plus en plus nombreux et, surtout, après la naissance des enfants.

Il est alors nécessaire de travailler, pour se procurer la subsistance. D'où le besoin d'avoir des serviteurs (*khadam, ħabîd*) pour collaborer à la recherche et à l'emmagasinement des denrées.

II – Le serviteur libère et dégage son seigneur de toutes les tâches quotidiennes, de la fatigue, du va - et -

vient pénible. Ainsi, il favorise le repos et loisir de son maître et lui laisse le temps nécessaire aux occupations honnêtes et dignes de sa condition d'homme libre. Les fonctions de l'esclave (serviteur) dérivent du fait qu' il est la propriété de son maître qui en dispose à sa guise.

Le serviteur joue le rôle de main et de pied pour son seigneur, en ce sens qu'il est l'instrument qui répond à ses ordres et exécute toutes les fonctions accomplies généralement par le pied, par la main et par l'oeil. Cela se fait en gardant, par exemple, ce que le maître désire garder ou en cherchant ce que le maître veut chercher, etc... Il est un simple instrument, comme il était chez Aristote «une propriété instrumentale aimée» et «faisant partie de la chose de son maître», etc... C'est que, au fond, le philosophe arabo – musulman, après ou comme Aristote, admet l'existence d'une catégorie d'hommes faits pour la liberté et d'une autre faite pour la servitude. La servitude est naturelle dans cette théorie anthropologique enseignant qu'il y a des gens qui sont serviteurs par nature, et qui sont, par le fait même, inaptes à acquérir la vertu, et dépourvus de volonté et même de réflexion.

Les fonctions d'un serviteur découlent de son statut et de sa condition d'instrument ou de propriété vivante. Il ne dispose pas de lui – même et, par conséquent, il n'a qu'à obtempérer, et doit se résigner à être dominé. C'est ainsi qu'il exécute tous les travaux domestiques: il porte les fardeaux, garde la maison, protège la nourriture etc... Il pratique, somme toute, les actions qui rendent le corps et l'âme de la personne libre inaptés à l'exercice de la vertu, la fatiguent ou abaissent son intellect.

III – Le premier devoir du serviteur est d'obéir aveuglement à son maître. Il est de son intérêt même de ne pas manifester d'entêtement, d'indolence et de fourberie; comme il est, d'ailleurs, dans l'intérêt du maître de posséder de bons serviteurs et de les bien traiter. Son second devoir, après l'obéissance totale, est la loyauté, l'obligation de servir sincèrement et honnêtement son maître. Ses devoirs se résument donc en un mot: servir et servir loyalement. En contrepartie, selon la tradition musulmane, il «aura double récompense auprès d'Allah s'il a servi fidèlement son maître et lui a été de bon conseil ».

Les devoirs du serviteur débordent amplement ses droits. Toutefois, on lui accorde quelques droits généraux:

on peut dire, par exemple, qu'il est de son droit de n'être pas placé dans des situations dures, de n'être pas accablé et surchargé. Il est également de son droit d'être traité d'une manière décente, honnête, gentile et d'être bien habillé et nourri.

IV – On doit se « procurer des esclaves zélés », disait Aristote. Il en est de même pour le philosophe arabo-latin qui recommande le choix méticuleux de serviteurs habiles, prompts, spécialisés même dans quelques métiers. Pour effectuer un bon choix, ce dernier conseille d'abord une méthode empirique consistant à recourir à l'expérience; c'est en ce sens qu'il ne faudrait se procurer un serviteur qu'après l'avoir essayé et avoir pris connaissance de son caractère, de ce qu'il est et de ce qu'il possède comme métier.

Si cette méthode est impossible, on doit recourir à une méthode physiognomonique et se contenter alors d'une estimation générale et directe du serviteur. Il est alors nécessaire de le connaître par intuition (*hads*), par une vue directe ou par une appréhension immédiate. On recommande d'exclure tout serviteur atteint d'une malformation quelconque; il faut s'abstenir d'acheter, par

exemple, les serviteurs qui ont infirmité physique ou ceux qui sont laids, car la morale d'une personne est conditionnée pas sa physionomie générale. En effet, on a vu que la conduite d'un homme laid est généralement déterminée par sa laideur, et que sur le plan moral, celui qui est laid ne peut pas se donner le sens ou la valeur qu'il veut. Ainsi, une déformation pourrait manifester des sentiments d'agressivité, d'infériorité ou de sous – estimation; or, cela conduit généralement à des perturbations morales et même mentales. Enfin, il faut repousser le serviteur restors, l'obséquieux, le revêche, celui qui fait preuve de trop de flatterie. A un tel être trompeur et qui inspire la méfiance, il vaut mieux préférer un serviteur de moindre intelligence mais qui inspire plus de confiance, ou qui soit sage et honnête.

V- La servitude est une institution vivace et profondément ancrée dans les moeurs et les traditions des pays de l'Islam. Les serviteurs font partie de la maison, s'immiscent intimement dans toutes ses affaires, et, en fin de compte, ils marquent généralement la civilisation musulmane de leur empreinte et favorisent l'épanouissement de beaucoup d'habitudes ou d'institutions libérales et intéressantes. Tout d'abord, l'enseignement

coranique ordonne aux croyants de marquer de la bienveillance à l'égard de leurs serviteurs et d'être cléments envers eux; de plus, le Coran recommande leur affranchissement bénévole, expiatoire et contractuel. L'administration idéale des serviteurs doit donc être en accord avec cet enseignement religieux ou même avec les coutumes des anciens Arabes. Voyons maintenant les principes fondamentaux d'une telle gestion:

En premier lieu, l'administration idéale des serviteurs repose sur un principe fondamental consistant à respecter la loi de la division du travail, à accorder à chaque serviteur ce qui lui convient et à le laisser pratiquer son métier ou sa spécialisation. C'est que selon l'ancien philosophe *arabomusulman*, chacun doit exercer le métier qui correspond à ses aptitudes et ses désirs. Par conséquent, il est important d'observer cette loi de spécialisation parcequ'elle est dans l'intérêt du maître comme dans celui du serviteur. On insiste longuement sur cette règle intéressante et surtout sur la nécessité de ne pas changer le métier du serviteur ou de le transférer d'un poste à un autre qui ne lui conviendrait pas. Cela rendrait, dit – on, impossible d'une part son adaptation au nouveau métier et, d'autre part, la pratique de celui qu'il connaissait auparavant.

Le deuxième principe de cette "politique" implique l'obligation pour le maître de se montrer patient et de pardonner le plus possible à ses serviteurs. Il doit leur inspirer une grande confiance et leur suggérer qu'ils sont à demeure et en sécurité totale dans sa maison. En effet, le serviteur est un être comme son maître et il a besoin d'être traité avec clémence et miséricorde. S'il ne se sentait pas en sécurité chez son maître, s'il craignait d'être chassé pour la moindre faute et ne constatait pas qu'il est l'associé de son propriétaire dans son domaine, il ne pourrait pas remplir loyalement ses fonctions. Autrement dit, si le besoin de sécurité est satisfait chez le serviteur et s'il est convaincu qu'il fait partie, pour toute sa vie, d'une demeure déterminée, il s'appliquera à le conseiller, à le protéger et à lui témoigner respect, fidélité et confiance. Dans le cas contraire, le serviteur, dans cette théorie, aurait l'unique souci de se préparer au jour de son départ pour une autre maison. Il manifesterait alors, dans une certaine mesure, peu d'intérêt aux affaires de son maître et il guetterait les occasions propices pour en tirer le maximum de bénéfice personnel.

La troisième règle de cette administration consiste à user d'un jeu délicat de punitions variant selon les fautes des

serviteurs. En principe, il est recommandé d'exercer des sanctions modérées; celles – ci sont destinées à rééduquer le serviteur puni, et en plus, d'une manière indirecte, à réprimander les autres serviteurs. En somme, il faut récompenser le serviteur docile en manifestant de la longanimité envers ses actes délictueux, être plus sévère envers les récidivistes et leur infliger plus de punitions, ne pas perdre rapidement l'espoir d'un redressement éventuel pour le serviteur rétif etc... Cependant, pour ne pas corrompre tous les serviteurs, il faut chasser celui qui se montre incorrigible, fruste, grossier et désobéissant.

La principale règle exige que l'on garde une attitude de juste milieu entre l'austérité et la familiarité ou la mollesse. Ne jamais malmener ni molester les serviteurs. Cette idée rappelle bien celle du Stagirite préconisant que «le maître ne doit ni leur permettre d'être insolents, ni les molester». Il est assez curieux de voir combien la ressemblance entre les idées arabes et grecques est parfois frappante: les phrases arabes elles – mêmes rappellent celles des *Economiques* et, surtout, celles de *Tadbir al – manzil* de Bryson ou d'autres oeuvres hellénistiques (néo – pythagoriciennes, néo – platoniciennes...) et médiévales .

Tandis qu'Aristote fait une distinction nette entre le pouvoir politique et celui du maître sur les serviteurs, la pensée arabo – musulmane cherche à les rapprocher et même à les confondre. Le chef de la demeure ressemble à celui de la cité qui n'est, selon cette dernière, qu'un *oïkos* agrandi et prolongé.

VI- Pour notre moraliste, le travail – le *ponos* chez les Grecs et le *labor* chez les latins, relève de l'ordre du corps et de l'effort, il dégrade l'être libre, porte atteinte à sa dignité et corrompt son âme. Ainsi, l'on professe que rien n'est au – dessus de la contemplation et que, par la suite, tout travail manuel comme servile parce qu'il touche au monde sensible. Pour le salut de l'âme, il faudrait tourner le dos à toute activité utilisant le corps, comme empreinte d'une certaine «légèreté et bassesse» et dégradante pour l'homme – maître. C'est cette conception qui légitime la servitude dans la pensée musulmane. Cette philosophie essentialiste méconnaît le caractère proprement humain du travail. En cela, elle s'inspire de Platon et d'Aristote plus que du Coran qui, à l'encontre des conceptions préislamiques, exhorte au travail manuel. A la vérité, le travail a une valeur moralisatrice: il révèle l'homme à lui – même et le constitue. La pensée arabe moderne le considère

comme un devoir métaphysique; l'esprit même, dit – on, est un effort, un dynamisme constructeur. Par là, le travail est une obéissance à cette loi de la nature profonde de l'esprit; le marxisme arabe est même allé jusqu'à «spiritualiser» le travail et à en faire une sorte de religion, une entité métaphysique.

VII – Il faut, tout d'abord, se hâter de dire que la genèse de la servitude n'a pas eu de raisons naturelles ou anthropologiques et que la nature ne divise pas les hommes en races supérieures et en races serviteurs. En fait, la servitude n'a pas été une institution primitive et universelle; il s'explique par des raisons politiques et sociales et a existé surtout dans un certain type d'économie. Il a pour origine, en pays islamiques, la capture à la guerre ou la naissance dans la servitude. Le serviteur est d'abord l'étranger, et non pas l'homme de telle ou telle race inférieure.

Pourquoi le philosophe *greco- arabe - latin* n'a - t-il pas eu l'idée de condamner le servitude? D'abord, parce que l'Islam lui – même n'a pas aboli l'esclavage – pas plus que le christianisme – mais «il s'est efforcé d'amenuiser l'institution, d'en lénifier les aspects juridiques et moraux».

La deuxième raison en est que les serviteurs étaient très nombreux à l'époque d'alors: chaque soldat avait ses serviteurs. Par là la servitude fut un fait social moulé dans des cadres préétablis, impose avec une force contraignante, intimement lié aux phénomènes de la vie individuelle et collective; de plus, ce fait social était lié à des représentations collectives, à une idéologie déterminée et même à des valeurs. Dans une société où la servitude est un fait normal et contraignant, il était difficile au penseur d'en sortir pour le juger et l'étudier de l'extérieur. C'est ainsi que le penseur reste submergé par une institution qui le précède et le suivra; il n'arrive pas à s'en détacher, à «se dépayser», et n'y songe même pas.

En troisième lieu, le moraliste arabo - musulman éprouve lui - même un immense besoin de serviteurs; en fait, ceux - ci lui sont nécessaires et d'un grand secours et, par suite, il n'a même pas l'idée qu'ils pourraient vivre libres, sans son assistance et en dehors de sa maison. Il n'a pas rencontré chez Aristote, de condamnation de la servitude qu'il puisse imiter. Au contraire, il légitime, lui aussi, cette institution vivace, et s'applique à la fonder sur des préjugés et des constructions à priori. Tout était donc préparé pour assumer la servitude ou, plutôt, pour ne pas songer à la

mettre en question. Après tout, il ne fut pas le seul qui réservant un statut inférieur à la servitude. A Rome, par exemple, celui - ci était *res Mancipi*, c'est -à dire propriété absolue du maître qui pouvait le vendre, le frapper et même le mettre à mort impunément. *Servus nullum caput habet* disait - on; ni le droit ni la personnalité juridique ou morale n'étaient reconnus au serviteur.

Se signale à l'attention par le caractère profondément moral que revêt l'enseignement du philosophe arabe, ou greco-arabe et latin, relatif au traitement des serviteurs et à leur administration. Ainsi, il conseille de diminuer la dureté des travaux pénibles réservés aux serviteurs de son temps, d'adoucir leur punition en se contentant parfois d'une promesse faite par le serviteur de ne pas réitérer la faute commise. La personnalité de celui - ci est, en ce sens, respectée. Disons aussi, qu'Avicenne, par exemple, se cache derrière son système. Nous reconnaissons son indulgence et sa bienfaisance envers ses serviteurs: il les libéra tous, avant sa mort. Il se révèle en cela d'ailleurs comme un véritable ismâ'îlien: il suit ses coreligionnaires dans leur habitude de ne jamais choisir un missionnaire (*dâ'î*) difforme, mais de lui préférer celui qui est beau et amène; et cela toujours selon les méthodes empiriques physiognomoniques.

La *siyâsa* des serviteurs, c'est - à - dire leur administration idéale, nous est apparue pleine de remontrances et d'exhortations avec nombre de remarques profondes sur la nature humaine. Le moraliste arabo - musulman y semble hanté par la nécessité d'établir une demeure stable et homogène: le maître lui même a des fonctions qui lui sont propres; chaque serviteur, de son côté, est employé à un seul métier et d'une façon stable. De plus, il est nécessaire de fixer une fois pour toutes sur un plan le maître qui ordonne, et sur un autre plan le serviteur qui obéit. Et, par là, se trouve comblé le hiatus entre le serviteur et le servi ou entre le gouvernant et le gouverné et, par là, la stabilité requise se fonde aisément dans la maison comme dans la cité. Autrement dit, il est nécessaire pour la stabilité, l'homogénéité et l'administration de celle -ci ou de celle -là, de déterminer la distance sociale qui sépare deux classes d'homme et la place qui revient à chacune. C'est là, au fond, une application de la vertu de justice, empruntée à Platon, qui accorde à chaque citoyen l'occupation qui lui convient et ne lui permet pas d'en changer à sa guise.

Dans cette partie du gouvernement domestique, la pensée arabo - musulmane suit, en général, des conceptions religieuses en les mêlant avec des idées hellénistiques.

VIII- Parvenu au terme de ce travail nous nous permettons de faire quelques considérations générales sur l'Economique dans la pensée politique musulmane. Celle - ci, a toujours conçu la maison comme le fondement primordial de la communauté. Elle lui accorde une place importante dans ses constructions et théories sur la politique idéale. Les relations, les manières, et règles de savoir - vivre qui doivent s'établir entre les membres de la demeure (les serviteurs y sont inclus) ont ainsi beaucoup préoccupé les penseurs éthico - politiques musulmans et latins médiévaux.

Nous avons déjà insisté sur les sources hellénistiques de cette pensée socio - économique et, surtout, sur ses emprunts faits à deux testaments spirituels (*waViyya*) attribués à Platon, à un troisième attribué à Pythagore, à deux épîtres et aux Economiques du pseudo - Aristote, à une épître de Thémistius et à une autre de Bryson. Les idées hellénistiques, néo - pythagoriciennes et néo - platoniciennes ont été bien mises à profit par les Arabes; cependant, il ne faut pas passer sous silence l'influence persane - quoi que moins nette - en cette matière.

Le **Fürstenspiegel** religieux et la Littérature Gnomique - deux aspects iranisans de la pensée politique musulmane

– contiennent nombre de directives et de sentences exhortant à l’organisation idéale de la demeure et à l’établissement de rapports solides entre ses différents membres. Cette tradition, qui provient surtout du patrimoine indo – persan et qui a été incorporée à la Littérature arabe par *Ibn al – Muqaffa’* et ses émules, se trouve rassemblée et systématisée chez *Ibn’Abd Rabbih*, par exemple, ou chez Ibn Qutayba. Le premier compile nombre d’anecdotes, d’aphorismes et de recommandations, très proches de la pensée philosophique arabo – musulmane, sur les civilités, la tactique militaire, la déontologie de l’argent, les règles de conduite individuelle, familiale et sociale, etc... Ibn Qutayba procède de même; il pourrait être considéré comme le type le plus accompli du **Fürstenpiegel** musulman et de ce courant de pensée qui s’est attaché à réfléchir sur les règles convenables et justes qui doivent présider aux rapports entre les humains ou entre les membres d’un groupe familial.

On observe aisément l’homogénéité et l’uniformité des idées musulmanes relatives à la maison idéale; bien qu’une étude exhaustive et comparative reste à faire, il n’est pas difficile de constater qu’elles se répètent, se copient et semblent destinées à n’être que le prolongement de la

religion ou des prescriptions coraniques relatives au convenable et au bien. C'est ce qui s'est révélé à propos des idées et *adâb* de Ghazâlî et de Fârâbî dont nous pouvons relever la ressemblance étroite avec celles de 'Âmirî, de Tûsî ou de Dawânî. Nous remarquons d'ailleurs une analogie très sensible entre l'Economique de ceux – ci et les thèmes d'Ibn Abî ar-Rabî', par exemple, concernant la politique de soi – même, l'acquisition, l'accroissement, la dépense et l'épargne, les raisons du fondement du groupe conjugal, les fonctions de l'épouse, l'éducation, la servitude, ect... Les idées de Shahrâzûrî sur l'économique ne diffèrent que très peu de celles d'Ikhwân ou de Tûsî. Il en est de même pour celles de Kaykâ'ûs (et de Nizâm al – Mulk), rédigées en persan. Elles cernent les règles de conduite à suivre et les relations typiques à établir dans la demeure prise comme unité ou cellule sociale. Il est enfin aisé de citer d'autres écrivains arabes et persans dans ce domaine éthico – domestique: Mâwardî, et quelques autres qui ont été étudiés à la hâte et d'un seul point de vue par Plessner et, en général, des écrivains de sentences et du **Fürstenspiegel**, des compilateurs, des jurisconsultes, des théologiens et même des exégètes.